

Mise au concours 2026:

« Prix de la relève en sociologie du travail, en relations industrielles et en recherche syndicale en Suisse »

Offert par le syndicat Unia

Depuis 2020, un prix de la relève en « sociologie du travail, relations industrielles et recherche syndicale » a été décerné tous les deux ans. Les responsables du jury sont Oliver Nachtwey, professeur à l'institut de sociologie de l'université de Bâle, et Alessandro Pelizzari, directeur de la Haute école de travail social et de la santé (HETSL) à Lausanne. Les prix sont offerts par le syndicat Unia et décernés en coopération avec l'association « Laboris – Réseau suisse de recherche sur le travail ».

Peuvent prétendre au « grand prix international » doté de 4000 francs les thèses d'habilitation ou de doctorat, les travaux de master ainsi que tous les travaux finaux académiques traitant d'un thème de sociologie du travail, de relations industrielles ou de recherche syndicale ayant un lien concret avec l'histoire et le présent de la politique du travail en Suisse. En outre, « le prix des jeunes talents » doté de 1000 francs va à un travail de master ou de bachelor mené dans une haute école spécialisée ou une université de Suisse.

L'objectif de ces prix est de mettre en lumière et de reconnaître publiquement d'excellents travaux dans le domaine de la recherche sur le travail. Il s'agit par ailleurs d'encourager les interactions entre d'une part, la recherche académique et, d'autre part, les protagonistes actuels de la politique du travail, notamment les syndicats en Suisse.

Évaluation des travaux soumis

Les travaux remis seront évalués en fonction de leur apport théorique, méthodologique ou empirique à la recherche universitaire. Parallèlement, l'accent est mis sur la pertinence et le caractère novateur de la recherche, tant pour l'enseignement universitaire que pour les syndicats et d'autres acteurs-clés de la politique du travail. Le jury du prix est composé de représentant-e-s des hautes écoles ainsi que de représentant-e-s du mouvement syndical.

Mise au concours 2026 - formalités de candidature

Peut postuler toute personne ayant rédigé un travail final en sciences sociales, culturelles, historiques, politiques ou économiques (thèse d'habilitation ou de doctorat, travail de master, etc.) traitant des questions relevant de la sociologie du travail, des relations industrielles ou de la recherche syndicale. Un lien avec la réalité politique du travail en Suisse, éventuellement dans une perspective comparative, est souhaité. Seuls les travaux terminés après le 1er juillet 2024 peuvent être soumis.

Veillez envoyer votre candidature avec les documents suivants jusqu'au **30 juin 2026** :

1. le travail final
2. un résumé du travail de deux pages maximum
3. si disponible : une référence ou expertise critique
4. un curriculum vitae académique de la candidate ou du candidat

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir votre candidature et vous prions de bien vouloir envoyer vos documents par voie électronique à l'adresse suivante : info@laboris.work

La remise des prix aura lieu fin 2026 à la HETSL à Lausanne. Elle se déroulera dans le cadre d'une conférence organisée par l'association « Laboris – Réseau suisse de recherche sur le travail ».